



Ateliers santé ville, programmes de réussite éducative, projets de rénovation urbaine en Rhône-Alpes : état des lieux, décembre 2007

■ PROGRAMME NATIONAL DE RÉNOVATION URBAINE (PNRU)

L'objectif du Programme national de rénovation urbaine (PNRU) est de transformer durablement les quartiers les plus en difficulté : zones urbaines sensibles (Zus) ou territoires définis selon l'article 6 de la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine. Le PNRU s'inscrit dans la recherche de la mixité sociale et fonctionnelle au sein de ces quartiers, et constitue un important levier pour dénouer des situations difficiles, mais il n'a pas vocation à résoudre ensemble des problèmes des zones sensibles.

23 PRU engagés au 10 décembre 2007 en Rhône-Alpes

- **Ain** : Bourg-en-Bresse/La Reyssouze
- **Drôme** : Romans-sur-Isère/La Monnaie
- **Isère** : Grenoble Saint-Martin-d'Hères/GPV Teisseire ; Grenoble/Mistral ; Fontaine/Bastille ; Échirolles/Village 2 ; Grenoble/Villeneuve Village olympique
- **Loire** : Saint-Étienne/Sud-Est, Montreynaud, Crêt de Roc, Tarentaize-Beaubrun-Séverine ; Le Chambon-Feugerolles/Romièrre Bouchet ; Roanne/Parc des Sports, Mayollet
- **Rhône** : Lyon/La Duchère GPV ; Rillieux-la-Pape/Ville Nouvelle GPV ; Vaulx-en-Velin/GPV (ex-Zup, Grappinière, Petit Pont) ; Vénissieux/Les Minguettes GPV ; Bron/Parilly ; Fontaines-sur-Saône/La Norechal ; Lyon 8^e/Mermoz ; Saint-Fons/Arsenal ; Saint-Priest/Centre Ville ; Villeurbanne/La Poudrette ; Givors/Les Vernes, Centre Ville ; Bron/Terraillon, Caravelle
- **Savoie** : Chambéry/Chambéry-le-Haut

■ PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Lancé en 2005, le programme « Réussite éducative » est dédié aux enfants de 2 à 16 ans les plus fragilisés et à leur famille, vivant en Zus ou scolarisés en Zep-Rep. Il vise, sur cinq ans, à accompagner 200 000 enfants et adolescents qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable. Il s'agit d'agir sur tous les leviers (éducation, santé, culture, sport...), ce qui exige la mobilisation d'un réseau élargi d'intervenants. Doté de 109 millions d'euros en 2007, ce programme s'appuie sur des équipes « réussite éducative » qui prennent en charge individuellement et hors temps scolaire, les enfants et les adolescents les plus en difficulté. Des internats accueilleront des enfants et des adolescents connaissant des difficultés qui compromettent leurs chances de réussite.

49 PRE en Rhône-Alpes

- **Ain** : Bellegarde-sur-Valserine, Bourg-en-Bresse, Arbent, Montluel

- **Ardèche** : Aubenas, Annonay, L'Argentière, La Voulte-sur-Rhône, Le Teil
 - **Drôme** : Romans-sur-Isère, Montélimar, Valence
 - **Isère** : Agglomération grenobloise, Portes de l'Isère, Pays Viennois, Alpes-Sud-Isère, Pays Voironnais (en cours)
 - **Loire** : Saint-Étienne, Roanne, Le Chambon-Feugerolles, Rive-de-Gier
 - **Rhône** : Villeurbanne, Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin, Lyon, Villefranche-sur-Saône, Pierre-Bénite, Saint-Fons, Bron, Décines, Feyzin, Givors, Grigny, Meyzieu, Neuville-sur-Saône, Saint-Genis-Laval, Vénissieux, Saint-Priest
 - **Savoie** : Chambéry, Albertville, Aix-les-Bains
 - **Haute-Savoie** : Annemasse, Gaillard, Bonneville, Scionzier, Cluses, Thonon-les-Bains, Rumilly
- 3 internats de réussite éducative** : Pont-de-Chéruy, Lyon-Favre, Lamure-sur-Azergues

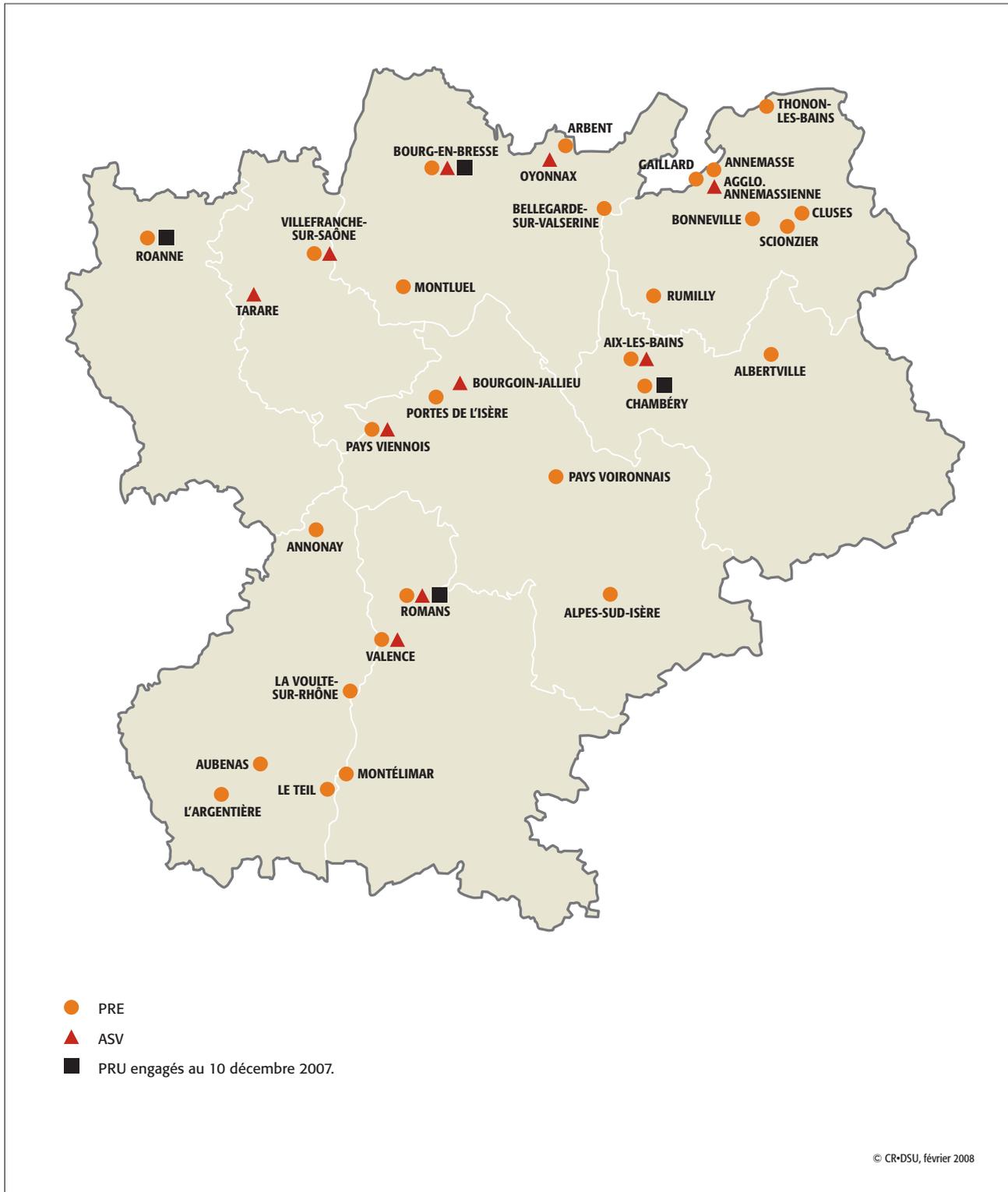
■ ATELIER SANTÉ VILLE (ASV)

Lancé en 2001, l'Atelier santé ville (ASV) est destiné à rapprocher acteurs et professionnels de santé pour qu'ils élaborent des programmes de santé publique à l'échelle locale et, si possible avec les habitants. Ces ateliers mettent en réseau tous les professionnels de la santé. Parmi les objectifs des ASV : réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, couvrir les quartiers prioritaires de projets locaux de santé publique, rendre effectif l'accès à la prévention et aux soins des populations des quartiers prioritaires, combler les déficits de l'offre de soins de professionnels de santé dans les zones urbaines sensibles et/ou maintenir l'offre.

31 ASV en Rhône-Alpes

- **Ain** : Bourg-en-Bresse, Oyonnax
- **Drôme** : Valence, Romans-sur-Isère
- **Isère** : Bourgoin-Jallieu, Grenoble-Alpes-Métropole, Fontaine/Saint-Martin-le-Vinoux, Communauté d'agglomération du Pays Viennois, Échirolles/Pont-de-Claix, Grenoble, Saint-Martin-d'Hères, Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
- **Loire** : Saint-Étienne (Ville)
- **Rhône** : Bron, Feyzin, Givors, Lyon, Meyzieu, Mions, Oullins, Pierre-Bénite, Rillieux-la-Pape, Saint-Fons, Saint-Priest, Tarare, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Villefranche-sur-Saône
- **Savoie** : Aix-les-Bains
- **Haute-Savoie** : Communauté d'agglomération de la région annemassienne

DISPOSITIFS ASV, PRE ET PRU EN RHÔNE-ALPES



DISPOSITIFS ASV, PRE ET PRU DES TROIS GRANDES AGGLOMÉRATIONS RHÔNALPINES

